

# Mesures compensatoires suite à la destruction d'un bâtiment abritant la faune sauvage protégée.

Opération « Boréale » Nexity, Rue de la Lande, 56 000 VANNES



PIBS - 5, Allée Gabriel Lippmann  
56000 VANNES - France

[www.nexity.fr](http://www.nexity.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
BRETAGNE

## Introduction

Au printemps 2019, au mois de juin, la LPO Bretagne a été alertée de la destruction imminente d'une ancienne bâtisse abritant des nichées d'hirondelles rustiques, située rue de la Lande à Vannes. Contact a été pris auprès de Nexity, responsable du projet de construction « Boréale » à l'emplacement de l'actuelle bâtisse. L'ONCFS a été averti. Suite à cette démarche, Nexity a décidé de stopper immédiatement les travaux de destruction et de les reporter à l'automne 2019.



Ancienne bâtisse abritant une petite colonie d'hirondelles rustiques, mais aussi moineau domestique, martinet noir et chauves-souris.



## Etat actuel

Lors de notre visite le 19 juin 2019, nous avons constaté la présence de plusieurs nids d'hirondelles rustiques sur les poutres de l'appentis, à gauche de la maison. Au moins 2 de ces nids sont occupés, et la présence de fientes en contrebas ne fait aucun doute quant à la reproduction de cette espèce dans le bâtiment.

D'autres espèces ont été contactées. Le martinet noir semble nicher dans les combles, en rebord de toit. Un individu a été observé à plusieurs reprises pénétrant sous le toit. Plusieurs couples de moineaux domestiques occupent les cavités des murs en pierres.



L'appentis, à gauche de la maison abrite 2 à 3 nids d'hirondelles rustiques.



Les nids sont construits sur les poutres du bâtiment.

## Contexte

Parmi les cinq espèces d'hirondelles présentes en France, les 2 espèces les plus communes, à savoir l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et l'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*), sont étroitement liées aux constructions humaines.



Hirondelle rustique



Hirondelle de fenêtre



Cette espèce niche dans les bâtiments annexes, souvent agricoles.



Cette espèce niche sur les façades des maisons, sous le rebord du toit principalement.

## **Statut de conservation et menaces.**

Ces deux espèces reviennent de leur migration africaine au début du printemps, lorsque la température dépasse 10°. Les hirondelles vont d'abord s'alimenter pendant plusieurs jours, autour d'un plan d'eau douce par exemple, avant de regagner les sites de nidification. Malheureusement, les hirondelles se trouvent confrontées à de nombreuses menaces, mettant en péril la survie de l'espèce en France : **-20% depuis 10 ans pour l'hirondelle de fenêtre et jusqu'à 38% pour l'hirondelle rustique (données du programme STOC 2015).**

Des menaces multiples...

Hormis quelques attaques de chats, de chouettes et de faucons, les hirondelles n'ont pas vraiment de prédateurs. L'Homme est donc l'unique responsable de leur déclin :

Les pesticides : leur utilisation détruit notamment toute présence d'insectes volants (appelés plancton aérien), et qui constituent la quasi-totalité du régime alimentaire des hirondelles (pucerons, diptères, hyménoptères, ...).

La suppression des haies : le remembrement des parcelles agricoles entraîne l'arrachage de nombreuses haies, véritables réservoirs d'insectes, privant ainsi les oiseaux dans leur ensemble de ressource alimentaire (et par ailleurs de sites de nidification et de zones refuges pour la faune en général).

La **raréfaction des sites de nidification** : les surfaces des constructions modernes souvent à base d'acier, de verre et de béton, sont trop lisses et ne permettent pas aux hirondelles d'y installer leur nid de boue. De plus, de nombreuses ouvertures dans les anciennes granges, greniers et autres hangars sont condamnées et privent d'accès les oiseaux. L'absence de points d'eau (telles que les mares autrefois présentes dans chaque ferme) est également un frein à la construction des nids.

La **destruction volontaire** : une des très fortes menaces concerne la destruction volontaire des nids par les particuliers suite aux salissures sur les façades. Les dégâts sont d'autant plus importants que les hirondelles réutilisent le nid de l'année précédente pour leur nichée. Il est important de rappeler que les hirondelles sont intégralement protégées par la loi (article L411-1 du code de l'environnement) et leur atteinte est également punie (article L415-3) par une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et/ou un an de prison.

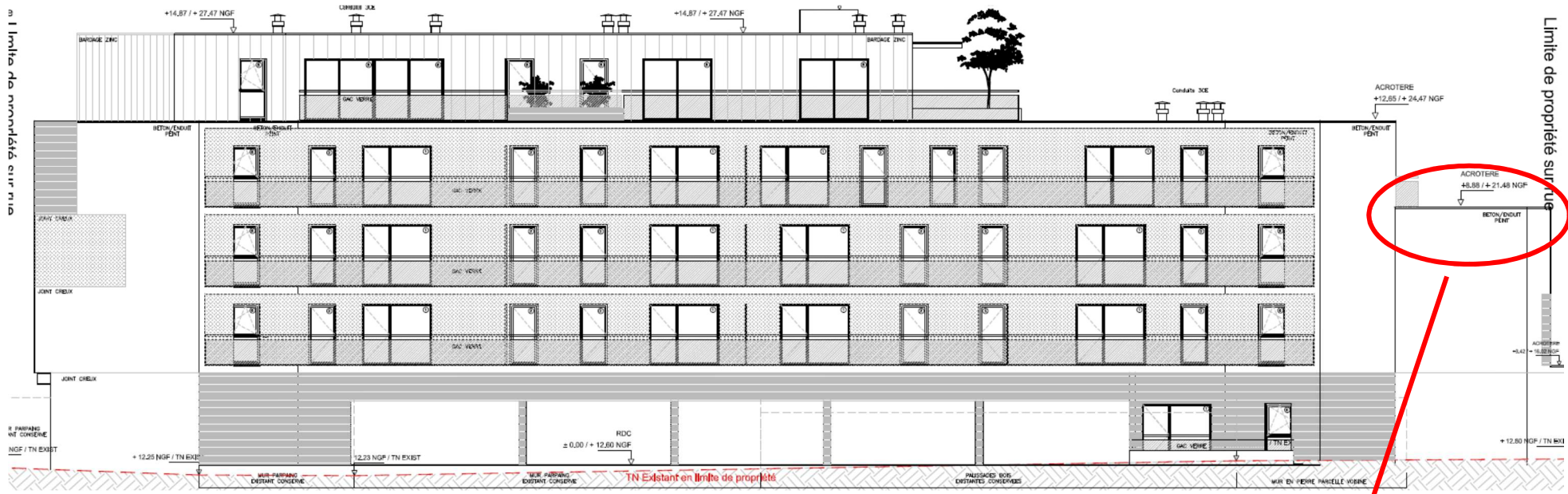
*La présente étude a pour objet la présentation de mesures de conservation devant compenser la destruction du bâtiment actuel. Ces mesures s'appliquent sur le nouveau bâtiment d'une part, et en périphérie proche. En effet, l'hirondelle rustique a besoin de bâtiments ouverts pour nicher. Ce qu'il n'est, dans l'état d'avancement actuel du projet « Boréale », pas possible d'intégrer dans la construction à venir.*

### **Sur le nouveau bâtiment**

Après étude des plans fournis de l'ensemble des façades et les exigences écologiques des espèces concernées, à savoir le martinet noir et les chauves-souris en priorité, la façade sud, qui présente une orientation sud-est, s'avère être la meilleure. La partie la plus à l'est offre une façade sans fenêtres et donc propice à l'implantation de nichoirs sans qu'il n'y ait de gêne vis-à-vis des futurs habitants de l'immeuble.

Le **martinet noir** s'est parfaitement adapté, au fil des décennies, à l'habitat humain et notamment aux immeubles. En effet, cette espèce, à l'origine rupestre, aime nicher en hauteur et trouve ici des conditions favorables pour la nidification. Cependant, installant son nid la plupart du temps sous les toits, il ne trouve, dans l'architecture moderne, plus de cavités accessibles à cet endroit. C'est pourquoi il peut être nécessaire d'avoir recours à l'implantation de nichoirs spécialement conçus pour lui. Le dégagement pour son envol doit être d'au minimum 5 mètres de hauteur. Il est important de préciser qu'il n'y a quasiment aucune trace de fientes à l'aplomb de nids de martinets noirs.



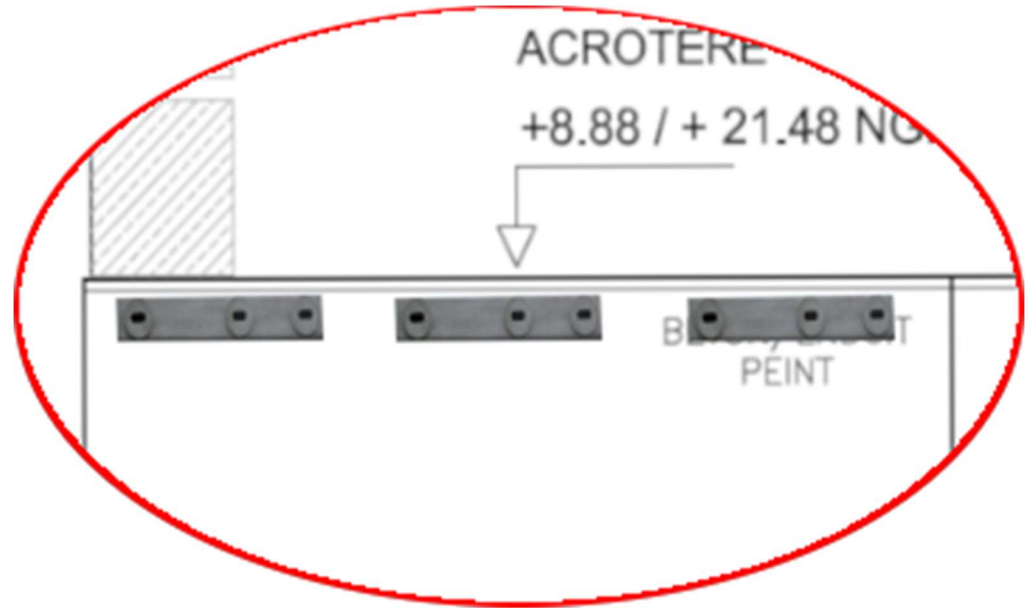
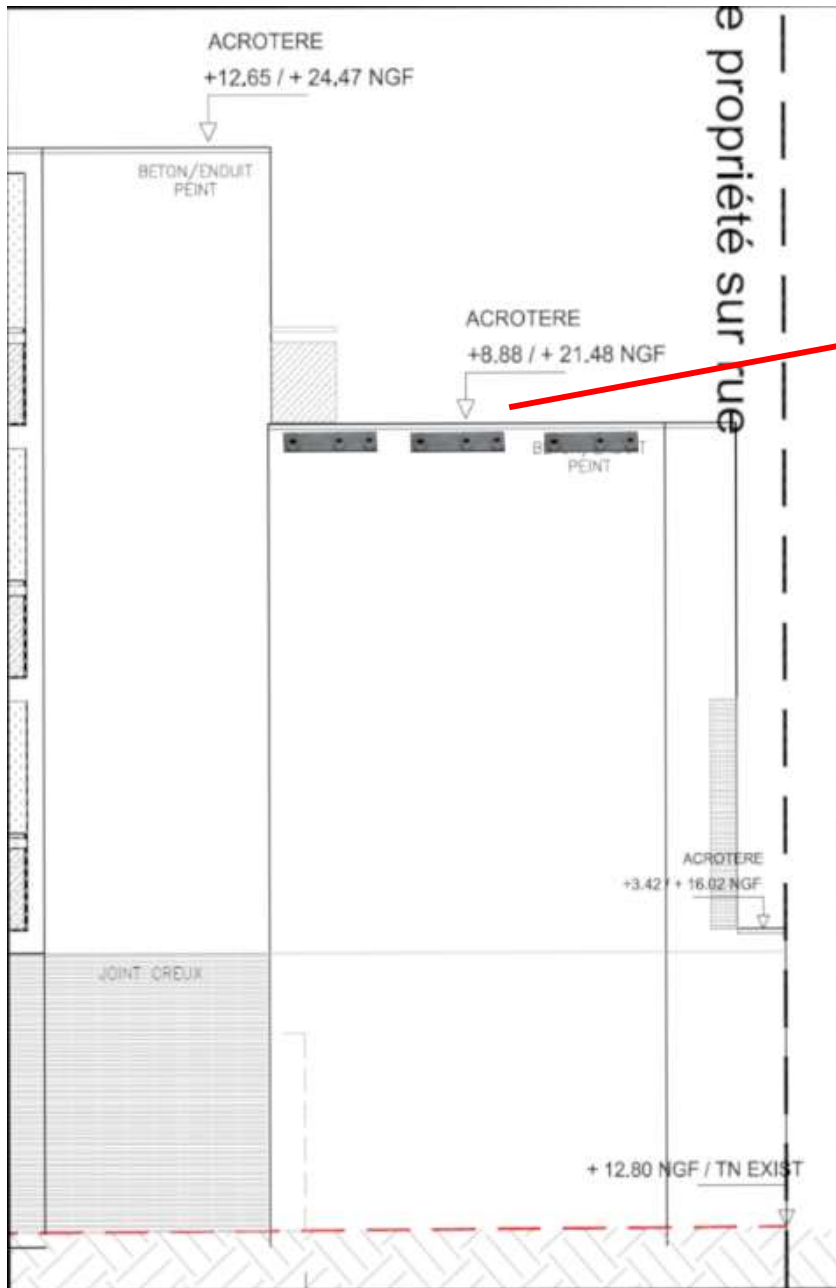


Façade sud



Vue de dessus

Zone d'implantation de 3 nichoirs triple chambres à martinet noir, sur la façade d'orientation sud-est.

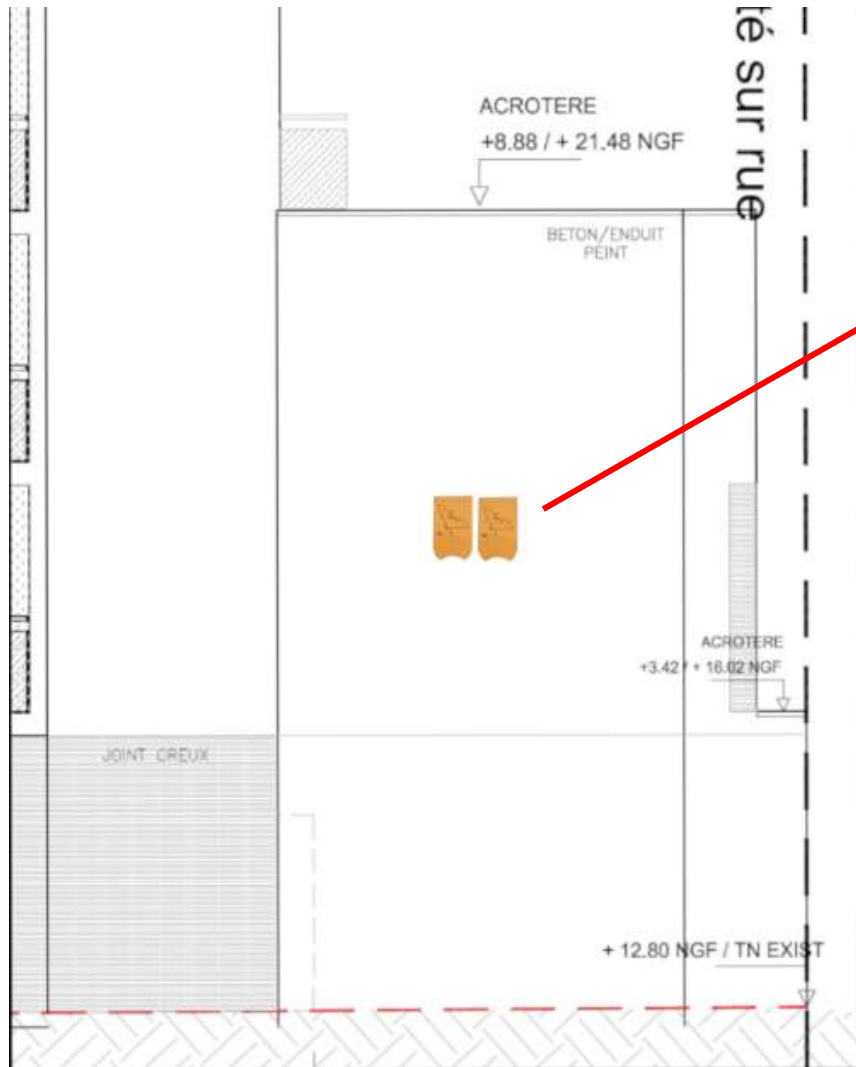


3 Nichoir à martinets N°17A à 3 nids





Les **chauves-souris**, et notamment les pipistrelles, occupent les interstices et les anfractuosités des bâtiments. Sur les constructions neuves, ces éléments sont rares ou absents, d'où la nécessité de prévoir des aménagements favorables à ces animaux, gros consommateurs d'insectes et notamment de moustiques.

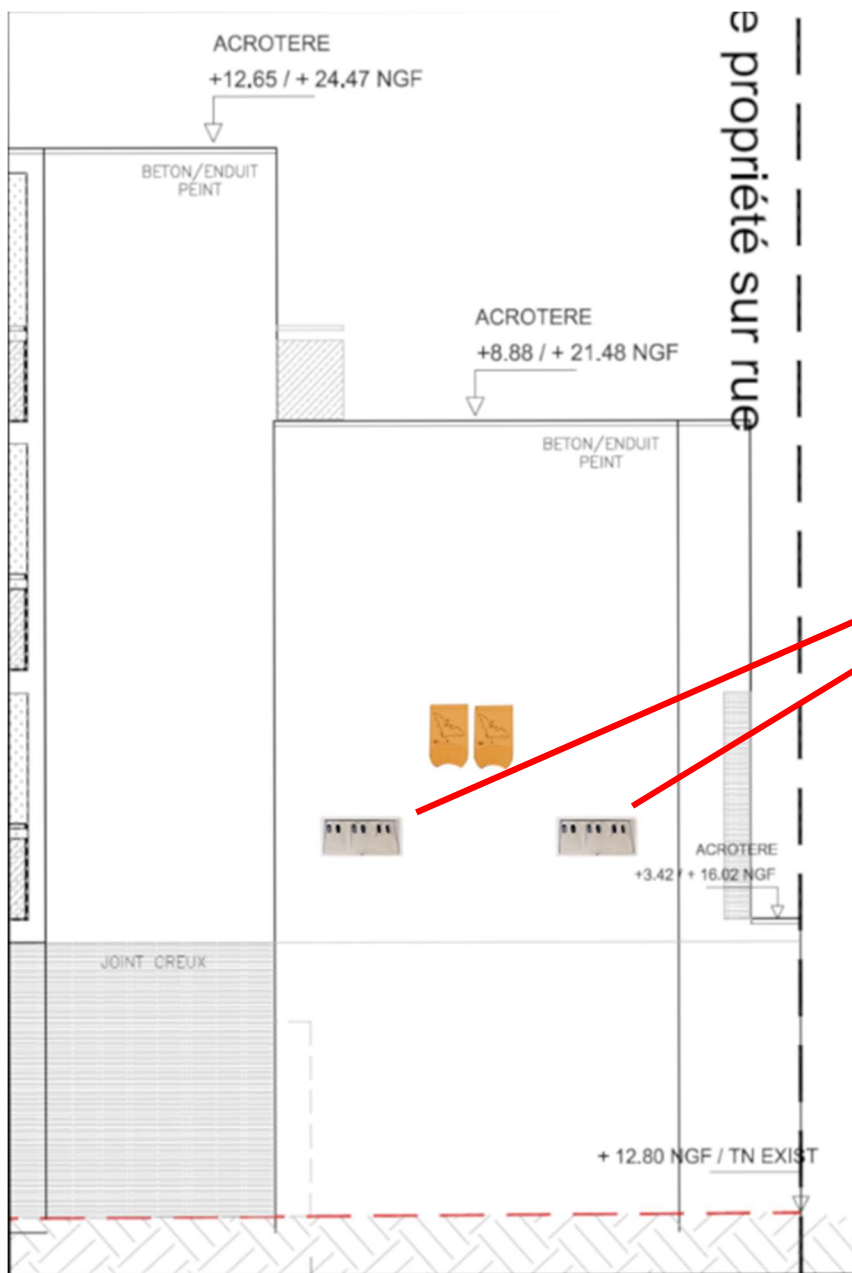


2 Gîtes chauve-souris de façade Schwegler 1FQ (Ref. LPO : JO0113)



Pipistrelles





Le **moineau domestique**, espèce commensale de l'homme, est parfaitement habitué à la vie urbaine. Son alimentation, à la belle saison, est quasi exclusivement constituée d'insectes et plus particulièrement de mouches. Il demeure donc utile pour l'homme. Les constructions neuves manquent cependant de cavités pour sa nidification. La pose de nichoir permet de maintenir une petite population sur place.



2 Nichoir pour moineaux – Schwegler



### Tarifs des aménagements sur le bâtiment.

<b>ARTICLE</b>	<b>REF</b>	<b>PRIX</b>	<b>Qté</b>	<b>TOTAL</b>
Abri colonies de moineaux Schwegler 1SP - Disponible décembre 2019	JO0143	120	2	240
Nichoir à martinets N°17A à 3 nids	JO0155	248	3	744
Gîte chauve-souris de façade Schwegler 1FQ	JO0113	150,5	2	301
<b>TOTAL TTC</b>				<b>1285 €</b>

Ce tarif ne prend pas en compte l'installation.

Pour toute commande, nous contacter au 06 65 49 12 35

## En périphérie

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'hirondelle rustique a besoin de bâtiments ouverts pour nicher. Afin de concilier au mieux cette caractéristique biologique et l'habitat humain, il nous apparaît plus judicieux de créer, à proximité du nouveau bâtiment principal, des conditions idéales pour attirer les hirondelles ayant pris l'habitude de nicher dans l'ancienne construction. Il s'agit d'un aménagement prenant la forme d'un petit préau, qui par sa structure, son orientation et ses matériaux fait une synthèse des conditions recherchées par cette espèce.

Cette construction est aussi l'occasion d'attirer d'autres espèces adeptes du bâti, telles que les chauves-souris. Des aménagements sous forme de murets de pierres sèches et de bois cordés intégrés à la construction, permettront à la petite faune (amphibiens, lézards, petits mammifères, et insectes) de s'y installer. Ainsi, l'ensemble constitue une véritable maison « nichoirs » qui, en plus d'avoir un rôle de préservation de la biodiversité, doit aussi jouer un rôle pédagogique de sensibilisation et de communication auprès des habitants et du grand public.

Implantation (voir carte page 16)

Dimensions :

- Emprise au sol : 4m x 4m
- Hauteur sous plafond : 3m minimum
- Espacement des solives du plafond : 60 cm max (soit 7 à 8 solives au total)
- Hauteur totale de l'ouvrage : 4 à 4,5m

Matériaux :

- Piliers, poutres et charpentes en **Douglas**, toiture en ardoises ou en **bacacier**.
- Isolation des pans de toit en **laine de bois**
- Fondation (des 4 piliers) en béton.
- Demi bardage au nord et à l'ouest (à définir)

Description des aménagements

## **L'accueil des hirondelles rustiques**

La surface d'accueil de 16m<sup>2</sup> se situe au plafond et plus précisément sur les solives. Quelques nids factices y sont installés, distants de 1m minimum. Les solives sont habillées de carrés de grillage de 20x20cm et de 1cm de maille. Ce support permet une accroche facile des matériaux, et notamment la boue, amenés par les hirondelles.

Sur les façades nord et ouest de l'ouvrage, un bardage bois de 80cm de hauteur est installé afin de protéger les nids des vents dominants et des intempéries. Ce dernier ne recouvre pas la façade jusqu'au sol afin de ne pas servir de support d'accès aux prédateurs terrestres (chats, fouines, etc.).

Afin d'attirer les hirondelles dans le bâtiment la première année, au printemps 2020, un système de repasse est essentiel. En effet, les hirondelles, de retour de leur hivernage, ne trouveront pas la bâtisse actuelle. Il est donc important de signaler la présence, à proximité, d'un aménagement spécialement prévu pour leur nidification. Ce système est autonome. Un panneau solaire fournit l'alimentation nécessaire et les chants sont diffusés selon une période de l'année, de mars à septembre, et de 9h00 à 18h00, grâce à un programmeur et deux hauts parleurs dirigés vers l'extérieur. L'ensemble (programmeur, alimentation, lecteur MP3, etc.) est contenu dans un coffre métallique fermant à clef.

## **L'accueil des chauves-souris**

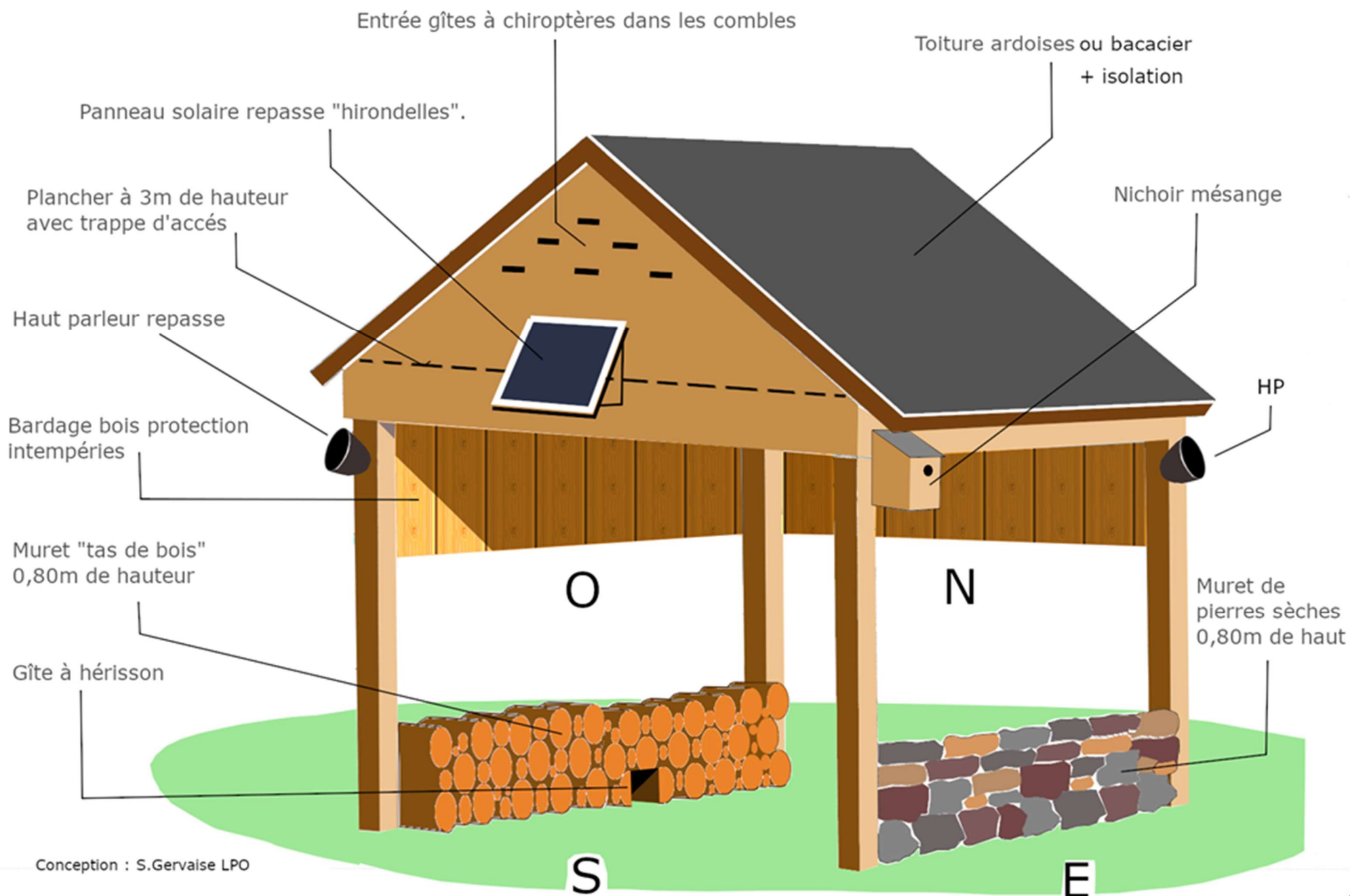
Muni de combles isolés, sur les pans de toit via de la laine de bois (100mm) et grâce au plancher, ce bâtiment reproduit les conditions d'accueil de certaines chauves-souris dans le bâti. Pipistrelles, oreillards, murins, et autres espèces aiment fréquenter les combles à la belle saison afin de mettre bas et élever leur(s) petit(s). Sur la façade sud, des ouvertures de 15mm de hauteur et 80mm de large, permettent l'accès aux seules chauves-souris. Un trappe d'accès doit être prévue au niveau du plancher afin de contrôler l'occupation de cet espace.

## **Aménagements annexes**

Des murets de 80cm de hauteur peuvent être construits en façade ouest et est. L'un, constitué de buches de bois de 40 à 50 cm de long, attirera des insectes xylophages qui, eux-mêmes, serviront à alimenter la petite faune, les oiseaux notamment. Un gîte à hérisson peut y être intégré. De nombreux animaux profiteront des interstices pour s'abriter (musaraignes, crapauds, salamandre, etc.). L'autre muret, constitué lui de pierres sèches, peut fournir un lieu de vie idéal pour d'autres animaux tels que les lézards des murailles et de nombreux insectes.

**Coût estimé : 15 000 € hors aménagements annexes (Biosymbiose)**

# La maison nichoir : hirondelles rustiques



## Maison nichoirs : hirondelles rustiques, chauves-souris et autres petits animaux du jardin.

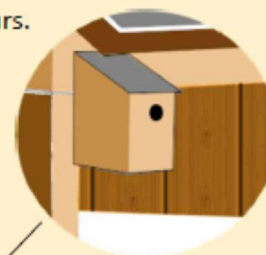
**Combles.** Les trous en façade permettent aux chauves-souris d'accéder à cet espace afin d'y passer la journée et de s'y reproduire.



Toit en ardoises naturelles ou en bacacier.

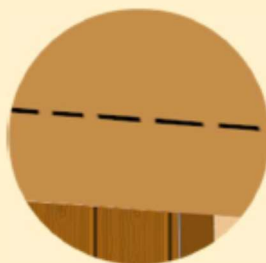


L'isolation est essentielle afin de préserver les chauves-souris des fortes chaleurs.

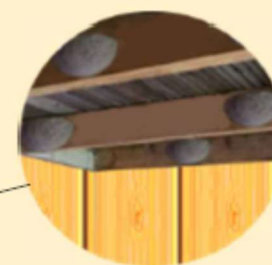


**Nichoir mésange,** trou d'envol 32mm. Les mésanges ont besoin de cavités pour nicher.

**Plancher.** Situé à 3m du sol, il est muni d'une trappe d'accès permettant de visiter les combles.



**Nids hirondelles rustiques.** Les poutres, espacées de 50 à 60 cm, sont munies de nids qui incitent les hirondelles à s'installer ou à construire le leur à côté.



**Repasse solaire.** Ce système diffuse, en fonction de la programmation, le chant des hirondelles rustiques afin de les attirer.



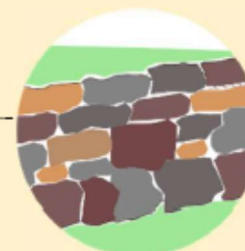
O

N

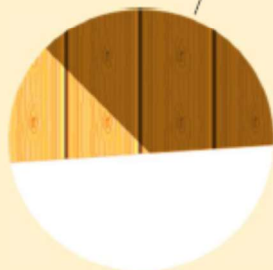
S

E

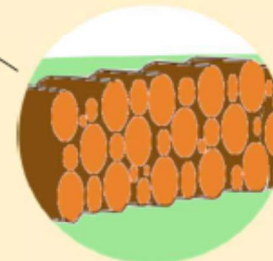
**Muret de pierres sèches.** Les fissures et les anfractuosités sont autant de cachettes pour la petite faune (insectes, lézards, etc.)



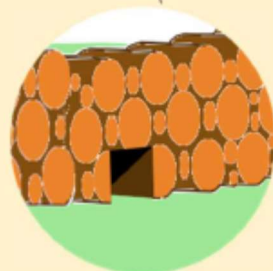
**Bardage bois.** Installé au nord et à l'ouest, cet aménagement protège les nids d'hirondelles des vents et des intempéries.



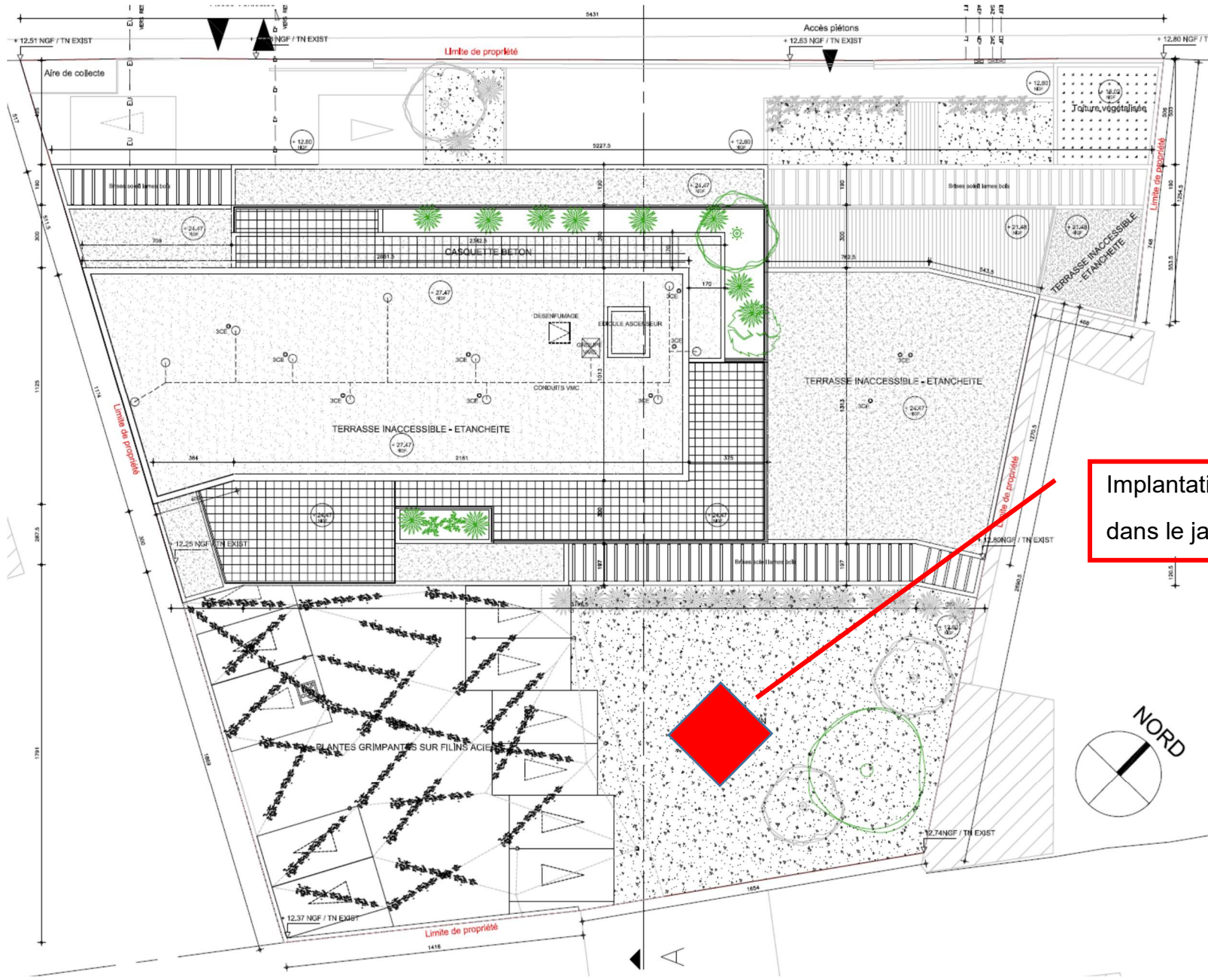
**Tas de bois.** Le bois mort va attirer les insectes xylophages. Ces derniers constituent une alimentation de choix pour les oiseaux. L'espace entre les bûches sont utilisés par les micromammifères et les amphibiens.



**Gîte à hérisson.** Ce petit mammifère, se nourrissant de limaces et d'insectes, est un auxiliaire précieux du jardin.



# Localisation de l'implantation de la Maison Nichoirs.



Implantation de la maison nichoirs dans le jardin collectif.



Contacts :

Naturaliste / Sébastien Gervaise, LPO BRETAGNE, 06 65 49 12 35 / [sebastien.gervaise@lpo.fr](mailto:sebastien.gervaise@lpo.fr)

Conception et construction d'aménagements pour hirondelles / Fabrice Brasselet, BIOSYMBIOSE, 347 Rue de l'Église, 10320 Sommeval, 06 98 82 65 40.